

Département de Lot-et-Garonne

## Commune de BON-ENCONTRE

ARRETE

DU 07 FEVRIER 2019

- Extrait de registre -

### VENTE AU DEBALLAGE

**Occupation du Domaine Public** (Passage Stravinsky et parking arrière de la Mairie)  
**Association de la Plaine du Levant**

Nous, Maire de la Commune de Bon-Encontre

Vu le Code des Collectivités Territoriales en son article 2213.6

Vu la déclaration préalable reçue, en date du 04 février 2019,  
de Monsieur Philippe MAGAIN, Président de l'association de la Plaine du  
Levant, conformément à l'arrêté ministériel du 9 Janvier 2009,

### ARRETONS

ARTICLE 1 : Monsieur Philippe MAGAIN, Président de l'Association de la Plaine du  
Levant, est autorisé à procéder à un vide-greniers pour la vente de marchandises  
d'occasion.

ARTICLE 2 : Cette manifestation se déroulera Passage Stravinsky et sur le parking  
situé à l'arrière de la Mairie, le **dimanche 09 juin 2019**, de 6 h 00 à 19 h 00.

ARTICLE 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie, Monsieur le Brigadier Chef  
de Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police, sont chargés, chacun en ce  
qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à Monsieur  
le Directeur Départemental de la Concurrence de la Consommation et de la  
Répression des Fraudes de Lot et Garonne.

Fait à Bon-Encontre, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**  
**P. TREY D'OUSTEAU**

**Pour copie conforme,**

**Le Maire,**

